LE VOILE D'ISIS

ÉTUDES TRADITIONNELLES

39e Année Décembre 1934 No 180

DU SECRET INITIATIQUE

Comme suite à nos derniers articles, nous devons encore préciser la vraie nature du secret initiatique, distingué de tous les autres genres de secrets plus ou moins extérieurs qu'on rencontre dans les multiples organisations qui, pour cette raison, sont qualifiées de secrètes au sens le plus général. Nous avons dit, en effet, que cette qualification, pour nous, signifie uniquement que de telles organisations possèdent un secret, de quelque nature qu'il soit ; et nous avons déjà expliqué que, suivant le but que se proposent ces organisations, ce secret peut naturellement porter sur les choses les plus diverses et prendre les formes les plus variées. Mais, dans tous les cas, un secret quelconque autre que le secret proprement initiatique a toujours un caractère conventionnel ; nous voulons dire par là qu'il n'est tel qu'en vertu d'une convention plus ou moins expresse, et non par la nature même des choses. Au contraire, le secret initiatique est tel parce qu'il ne peut pas ne pas l'être, étant d'ordre purement intérieur et consistant exclusivement dans l'« inexprimable », lequel, par suite, est nécessairement aussi l'« incommunicable » ; il est donc absolument indépendant de toute convention, et ainsi, si les organisations initiatiques sont secrètes, ce caractère n'a ici plus rien d'artificiel et ne

résulte d'aucune décision plus ou moins arbitraire de la part de qui que ce soit. Ce point est donc particulièrement important pour bien distinguer, d'une part, les organisations initiatiques de toutes les autres organisations secrètes quelconques, et d'autre part, dans les organisations initiatiques elles-mêmes, ce qui constitue l'essentiel de tout ce qui peut venir s'y adjoindre accidentellement ; aussi devons-nous maintenant nous attacher à en développer quelque peu les conséquences.

La première de ces conséquences, que nous avons déjà indiquée précédemment, c'est que, alors que tout secret d'ordre extérieur peut toujours être trahi, le secret initiatique seul ne peut jamais l'être en aucune façon, puisque, en lui-même et en quelque sorte par définition, il est inaccessible et insaisissable aux profanes et ne saurait être pénétré par eux, sa connaissance ne pouvant être que la conséquence de l'initiation elle-même. En effet, ce secret est de nature telle que les mots ne peuvent l'exprimer ; c'est pourquoi, ainsi que nous l'avons expliqué en une autre occasion, l'enseignement initiatique ne peut faire usage que de rites et de symboles, qui suggèrent plutôt qu'ils n'expriment au sens ordinaire de ce mot. A proprement parler, ce qui est transmis par l'initiation n'est pas le secret lui-même, puisqu'il est incommunicable, mais l' « influence spirituelle » qui a les rites pour « véhicule », et qui rend possible le travail intérieur au moyen duquel, en prenant les symboles comme base et comme support, chacun atteindra ce secret et le pénétrera plus ou moins complètement, plus ou moins profondément, selon la mesure de ses propres possibilités de compréhension et de réalisation.

Quoi qu'on puisse penser des autres organisations secrètes, on ne peut donc, en tout cas, faire un reproche aux organisations initiatiques d'avoir ce caractère, puisque leur secret n'est pas quelque chose qu'elles cachent volontairement pour des raisons quelconques, légitimes ou non, et toujours plus ou moins sujettes à discussion et à appréciation comme tout

ce qui relève du domaine profane (1), mais quelque chose qu'il n'est au pouvoir de personne, quand bien même il le voudrait, de dévoiler et de communiquer à autrui. Quant au fait que ces organisations sont « fermées », c'est-à-dire qu'elles n'admettent pas tout le monde indistinctement, il s'explique simplement par la nécessité de posséder certaines « qualifications », faute desquelles aucun bénéfice réel ne peut être retiré du rattachement à une telle organisation ; et de plus, quand celle-ci devient trop « ouverte » et insuffisamment stricte à cet égard, elle court le risque de dégénérer par suite de l'incompréhension de ceux qu'elle admet ainsi inconsidérément, et qui, surtout lorsqu'ils y deviennent le plus grand nombre, ne manquent pas d'y introduire toutes sortes de vues profanes et de détourner son activité vers des buts qui n'ont rien de commun avec le domaine initiatique, comme on ne le voit que trop dans ce qui, de nos jours, subsiste encore d'organisations de ce genre dans le monde occidental.

Ainsi, et c'est là une seconde conséquence de ce que nous avons énoncé au début, le secret initiatique en lui-même et le caractère « fermé » des organisations qui le détiennent (ou, pour parler plus exactement, qui détiennent les moyens par lesquels il est possible à ceux qui sont « qualifiés » d'y avoir accès) sont deux choses tout à fait distinctes et qui ne doivent aucunement être confondues. En ce qui concerne le premier, c'est en méconnaître totalement l'essence et la portée que d'invoquer des raisons de « prudence » comme on le fait parfois ; pour le second, par contre, qui tient d'ailleurs à la nature des hommes en général et non à celle de l'organisation initiatique, on peut jusqu'à un certain point parler de « prudence », en ce sens que, par là, cette organisation se défend, non contre des « indiscrétions » impossibles

1. C'est pourquoi il est dit dans la Bible que " Dieu a livré le monde (c'est-à-dire le domaine profane, tant sous le rapport de la connaissance que sous celui de l'action) aux disputes des hommes ", auxquelles échappe au contraire nécessairement tout ce qui présente un caractère " supramondain ", c'est-à-dire d'ordre " sacré " ou traditionnel.

quant à sa nature essentielle, mais contre ce danger de dégénérescence dont nous venons de parler ; encore n'en est-ce pas là la raison première, celle-ci n'étant autre que la parfaite inutilité d'admettre des individualités pour lesquelles l'initiation ne serait jamais que « lettre morte », c'est-à-dire une formalité vide et sans aucun effet réel. Quant à la « prudence » vis-à-vis du monde extérieur, ainsi qu'on l'entend le dlus souvent, ce ne peut être qu'une considération tout à fait accessoire, encore qu'elle soit assurément légitime en présence d'un milieu plus ou moins consciemment hostile, l'incompréhension profane s'arrêtant rarement à une sorte d'indifférence et ne se changeant que trop facilement en une haine dont les manifestations constituent un danger qui n'a certes rien d'illusoire ; mais ceci ne saurait cependant atteindre l'organisation initiatique elle-même, qui, comme telle, est, ainsi que nous l'avons dit, véritablement « insaisissable ». Aussi les précautions à cet égard s'imposeront-elles d'autant plus que cette organisation sera déjà plus « extériorisée », donc moins purement initiatique ; il est d'ailleurs évident que ce n'est que dans ce cas qu'elle peut arriver à se trouver en contact direct avec le monde profane, qui, autrement, ne pourrait que l'ignorer purement et simplement. Nous ne parlerons pas ici d'un danger d'un autre ordre, pouvant résulter de l'existence de ce que nous avons appelé la « contre-initiation », et auquel de simples mesures de « prudence » ne sauraient d'ailleurs obvier ; celles-ci ne valent que contre le monde profane, dont les réactions, nous le répétons, ne sont à redouter qu'en tant que l'organisation a pris une forme extérieure telle que celle d'une « société » ou a été entraînée plus ou moins complètement à une action s'exerçant en dehors du domaine initiatique, toutes choses qui ne sauraient être regardées que comme ayant un caractère simplement accidentel et contingent (1).

1. Ce que nous venons de dire ici s'applique au monde profane réduit à lui-même, si l'on peut s'exprimer ainsi; mais il convient d'ajouter qu'il peut aussi, dans certains cas, servir d'instrument inconscient à une action exercée par les représentants de la " contre-initiation ".

Nous arrivons ainsi à dégager encore une autre conséquence de la nature du secret initiatique : il peut arriver en fait que, outre ce secret qui seul lui est essentiel, une organisation initiatique possède aussi secondairement, et sans perdre aucunement pour cela son caractère propre, d'autres secrets qui ne sont pas du même ordre, mais d'un ordre plus ou moins extérieur et contingent ; et ce sont ces secrets purement accessoires qui, étant forcément les seuls apparents aux yeux de l'observateur du dehors, seront susceptibles de donner lieu à la confusion que nous signalions à la fin de notre dernier article. Ces secrets peuvent provenir de la « contamination » dont nous avons parlé, en entendant par là l'adjonction de buts n'ayant rien d'initiatique, et auxquels peut d'ailleurs être donnée une importance plus ou moins grande, puisque, dans cette sorte de dégénérescence, tous les degrés sont évidemment possibles ; mais il n'en est pas toujours ainsi, et il peut se faire également que de tels secrets se rapportent à des applications contingentes, mais légitimes, de la doctrine initiatique elle-même, applications qu'on juge bon de « réserver » pour des raisons qui peuvent être fort diverses, et qui seraient à déterminer dans chaque cas particulier. Les secrets auxquels nous faisons allusion ici sont, plus spécialement, ceux qui concernent les sciences et les arts traditionnels ; ce qu'on peut dire de la façon la plus générale à cet égard, c'est que, ces sciences et ces arts ne pouvant être vraiment compris en dehors de l'initiation où ils ont leur principe, leur « vulgarisation » ne pourrait avoir que des inconvénients, car elle amènerait inévitablement une déformation ou même une dénaturation, du genre de celle qui a précisément donné naissance aux sciences et aux arts profanes, comme nous l'avons exposé en d'autres circonstances.

Dans cette même catégorie de secrets accessoires et non essentiels, on doit ranger aussi un autre genre de secret qui existe très généralement dans les organisations initiatiques, et qui est celui qui occasionne le plus communément, chez

les profanes, cette méprise sur laquelle nous avons précédemment appelé l'attention : ce secret est celui qui porte, soit sur l'ensemble des rites et des symboles en usage dans une telle organisation, soit, plus particulièrement encore, et aussi d'une manière plus stricte d'ordinaire, sur certains mots et certains signes employés par elle comme « moyens de reconnaissance », pour permettre à ses membres de se distinguer des profanes. Il va de soi que tout secret de cette nature n'a qu'une valeur conventionnelle et toute relative, et que, par là même qu'il concerne des formes extérieures, il peut toujours être découvert ou trahi, ce qui risquera d'ailleurs, tout naturellement, de se produire d'autant plus aisément qu'il s'agira d'une organisation moins rigoureusement « fermée » ; aussi doit-on insister sur ceci, que non seulement ce secret ne peut en aucune façon être confondu avec le véritable secret initiatique, sauf par ceux qui n'ont pas la moindre idée de la nature de celui-ci, mais que même il n'a rien d'essentiel, si bien que sa présence ou son absence ne saurait être invoquée pour définir une organisation comme possédant un caractère initiatique ou comme en étant dépourvue. En fait, la même chose, ou quelque chose d'équivalent, existe aussi dans la plupart des autres organisations secrètes quelconques, n'ayant rien d'initiatique, bien que les raisons en soient alors différentes : il peut s'agir, soit d'imiter les organisations initiatiques dans leurs apparences les plus extérieures, comme c'est le cas pour les associations que nous avons qualifiées de « pseudo-initiatiques », voire pour certains groupements fantaisistes qui ne méritent pas même ce nom, soit tout simplement pour se garantir autant que possible contre les indiscrétions, au sens le plus vulgaire de ce mot, ainsi qu'il arrive surtout pour les associations à but politique, ce qui se comprend sans la moindre difficulté. D'autre part, l'existence d'un secret de cette sorte n'a, pour les organisations initiatiques, rien de nécessaire ; et même il a dans celles-ci une importance d'autant moins grande qu'elles ont un caractère plus pur et plus élevé, parce qu'elles

sont alors d'autant plus dégagées de toutes les formes extérieures et de tout ce qui n'est pas véritablement essentiel. Il arrive donc ceci, qui peut sembler paradoxal à première vue, mais qui est pourtant très logique au fond : l'emploi de « moyens de reconnaissance » par une organisation est une conséquence de son caractère « fermé » ; mais, dans celles qui sont précisément les plus « fermées » de toutes, ces moyens se réduisent jusqu'à disparaître parfois entièrement, parce qu'alors il n'en est plus besoin, leur utilité étant directement liée à un certain degré d' « extériorité » de l'organisation qui y a recours, et atteignant en quelque sorte son maximum quand celle-ci revêt un aspect « semi-profane », dont la forme de « société » est l'exemple le plus typique, parce que c'est alors que ses occasions de contact avec le monde extérieur sont le plus étendues et multiples, et que, par conséquent, il lui importe le plus de se distinguer de celui-ci par des moyens qui soient eux-mêmes d'ordre extérieur.

L'existence d'un tel secret extérieur et secondaire dans les organisations initiatiques les plus répandues se justifie d'ailleurs encore par d'autres raisons : certains lui attribuent surtout un rôle « pédagogique », s'il est permis de s'exprimer ainsi ; en d'autres termes, la « discipline du secret » constituerait une sorte d' « entraînement » ou d'exercice faisant partie des méthodes propres à ces organisations ; et l'on pourrait y voir en quelque sorte, à cet égard, comme une forme atténuée et restreinte de la « discipline du silence » qui était en usage dans certaines écoles anciennes, notamment chez les Pythagoriciens (1). Ce point de vue est assurément juste, à la

1. *Disciplina secreti* ou *disciplina arcani*, disait-on aussi dans l'Eglise chrétienne des premiers siècles ; mais il faut remarquer que, en latin, le mot *disciplina* a le plus souvent le sens d' " enseignement ", qui est d'ailleurs le sens étymologique, et même, par dérivation, celui de " science " ou de " doctrine ", tandis que ce qui est appelé " discipline " en français n'a qu'une valeur de moyen préparatoire en vue d'un but qui peut être de connaissance comme c'est le cas ici, mais qui peut être aussi d'un tout autre ordre, par exemple simplement " moral " ; c'est même de cette dernière façon qu'on l'entend le plus communément dans le domaine profane.

condition de n'être pas exclusif ; et il est à remarquer que· sous ce rapport, la valeur du secret est complètement indépendante de celle des choses sur lesquelles il porte ; le secret gardé sur les choses les plus insignifiantes aura, en tant que « discipline », exactement la même efficacité qu'un secret réellement important en lui-même. Ceci devrait être une réponse suffisante aux profanes qui, à ce propos, accusent les organisations initiatiques de « puérilité », faute d'ailleurs de comprendre que les mots ou les signes sur lesquels le secret est imposé ont une valeur symbolique propre ; s'ils sont incapables d'aller jusqu'à des considérations de ce dernier ordre, celle que nous venons d'indiquer est du moins à leur portée et n'exige certes pas un bien grand effort de compréhension.

Mais il est, en réalité, une raison plus profonde, basée précisément sur ce caractère symbolique que nous venons de mentionner, et qui fait que ce qu'on appelle « moyens de reconnaissance » n'est pas cela seulement, mais aussi, en même temps, quelque chose de plus : ce sont là véritablement des symboles comme tous les autres, dont la signification doit être méditée et approfondie au même titre, et qui font ainsi partie intégrante de l'enseignement initiatique. Il en est d'ailleurs de même de toutes les formes employées par les organisations initiatiques, et, plus généralement encore, de toutes celles qui ont un caractère traditionnel (y compris les formes religieuses) : elles sont toujours, au fond, autre chose que ce qu'elles paraissent au dehors, et c'est même là ce qui les différencie essentiellement des formes profanes, où l'apparence extérieure est tout et ne recouvre aucune réalité d'un autre ordre. A ce point de vue, le secret dont il s'agit est lui-même un symbole, celui du véritable secret initiatique, ce qui est évidemment bien plus qu'un simple moyen « pédagogique » (1) ; mais, bien entendu, ici pas plus qu'ailleurs, le symbole ne doit en aucune façon être confondu avec ce qui est symbolisé, et c'est cette confusion que commet l'ignorance profane, parce qu'elle ne sait pas voir ce qui est derrière l'apparence, et qu'elle ne conçoit même pas qu'il puisse y avoir là quelque chose d'autre que ce qui tombe sous les sens, ce qui équivaut pratiquement à la négation pure et simple de tout symbolisme.

1. On pourrait, si l'on voulait entrer quelque peu dans le détail à cet égard, remarquer par exemple que les " mots sacrés „ qui ne doivent jamais être prononcés sont un symbole particulièrement net de l' " ineffable „ ou de l' " inexprimable „ ; on sait d'ailleurs que quelque chose de semblable se trouve parfois jusque dans l'exotérisme, par exemple pour le Tétragramme dans la tradition judaïque. On pourrait aussi montrer, dans le même ordre d'idées, que certains signes sont en rapport avec la " localisation „ dans l'être humain, des " centres „ subtils dont l' " éveil „ constitue, selon certaines méthodes telles que celles dont nous avons parlé ici dans notre étude sur *Kundalini-Yoga*, un des moyens d'acquisition de la connaissance initiatique.

Enfin, nous indiquerons une dernière considération qui pourrait encore donner lieu à d'autres développements : le secret d'ordre extérieur, dans les organisations initiatiques où il existe, fait proprement partie du rituel, puisque ce qui en est l'objet est communiqué, sous l'obligation correspondante de silence, au cours même de l'initiation à chaque degré ou comme achèvement de celle-ci ; il constitue donc, non seulement un symbole comme nous venons de le dire, mais aussi un véritable rite, avec toute la vertu propre qui est essentiellement inhérente à celui-ci comme tel. Du reste, à la vérité, le rite et le symbole sont, dans tous les cas, étroitement liés par leur nature même, car tout rite comporte nécessairement un sens symbolique dans tous ses éléments constitutifs, et, inversement, tout symbole produit, pour celui qui le médite avec les aptitudes et les dispositions requises, des effets rigoureusement comparables à ceux mêmes des rites proprement dits, sous la réserve, bien entendu, qu'il y ait, au point de départ de ce travail de méditation et comme condition préalable, la transmission initiatique régulière, en dehors de laquelle, d'ailleurs, les rites aussi ne seraient qu'un vain simulacre, ainsi qu'il arrive dans les parodies de la « pseudo-initiation ».

RENÉ GUÉNON.